

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE du 01/04/2021**

**Conseillers communautaires présent(e)s :** Anthony SANDRET, Hélène BORTOLIN, Christian LEMOINE, Toussainte CALABRESE, Jean-Marc SANCHEZ, Agnès CARRERE, Claude FILLOL, Christophe MALAPRADE, Virginie LEE MAEGHT, Marc CARLES, Didier FABRESSE, Béatrice LAGACHE, Jean-Pierre IZARD, Hélène CAUGANT, Eric BOUCHADEL, Jacques BARTHES, Charles CHIVILO, Christelle ALONSO, Alexandre VILLA, Hervé BENET, Gilles DEULOFEU, **Pierre-Henri BINTEIN**, Paul FOUSSAT, Guy CALVET, Jacques LARROCHE, Jacques BAYONA, Audrey JAMMET, Jean-François DIAZ, Anne JIMENEZ, Francis FOULQUIER, Cécile DUPUY, Jean-Luc LLANES, Christiane DURAND, Guy NORMAND, Maryse BOUSQUET, Pierre PINEIRO.

**Procurations :** Pierre Henri BINTEIN à Jacques BARTHES.

**Représenté(e)s :** Jean-Philippe STROUILLO suppléé par Anthony SANDRET, Alain BOYER suppléé par Hélène BORTOLIN.

**Absent(e)s :** Jean-Louis RAYNAUD, Sidney HUILLET, Yvon CRAMBES, Didier FOURCADE et Auguste BLANC.

**Secrétaire de séance :** Marc CARLES

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 10/02/2021

**PREND ACTE** des délibérations modifiées et des décisions prises par le Président.

N° DELIBERATION	OBJET	Proposition	VOTE						
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>									
2021-02-01	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b> Installation des nouveaux Conseillers Communautaires de la Commune de Saint-Paul de Fenouillet et d'un Conseiller Communautaire de la Commune de Latour-de-France	<b>PRENDRE ACTE</b> de l'installation de la Conseillère Communautaire de Latour-de-France, comme suit : <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td>LATOIR-DE-France</td> <td>CARLES Marc</td> </tr> <tr> <td>LATOIR-DE-France</td> <td>FABRESSE Didier</td> </tr> <tr> <td>LATOIR-DE-France</td> <td>LAGACHE Béatrice</td> </tr> </table>	LATOIR-DE-France	CARLES Marc	LATOIR-DE-France	FABRESSE Didier	LATOIR-DE-France	LAGACHE Béatrice	UNANIMITE
LATOIR-DE-France	CARLES Marc								
LATOIR-DE-France	FABRESSE Didier								
LATOIR-DE-France	LAGACHE Béatrice								

LATOIR-DE-France	IZARD Jean-Pierre
LATOIR-DE-France	CAUGANT H��l��ne

**PRENDRE ACTE** de l'installation des Conseillers et mettre    jour le tableau de l'organe d  lib  rant, comme suit :

SAINT-PAUL DE F.	BAYONA Jacques
SAINT-PAUL DE F.	JAMMET Audrey
SAINT-PAUL DE F.	DIAZ Jean-Fran��ois
SAINT-PAUL DE F.	JIMENEZ Anne
SAINT-PAUL DE F.	FOULQUIER Francis
SAINT-PAUL DE F.	DUPUY C��cile
SAINT-PAUL DE F.	LLANES Jean-Luc
SAINT-PAUL DE F.	DURAND Christiane
SAINT-PAUL DE F.	NORMAND Guy

**DIT** que le Tableau de l'organe d  lib  rant est mis    jour en cons  quence.

2021-02-02	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b> Election du Premier Vice-Président	<b>Après avoir procédé aux opérations de vote, Le Conseil Communautaire, à la majorité de ses membres présents et représentés, DECLARER</b> Monsieur Jacques BAYONA est élu 1 <sup>er</sup> Vice-Président et est immédiatement installé.	MAJORITE
2021-02-03	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b> Installation des Membres du Bureau Exécutif / Conférence des Maires	<b>DECIDER</b> De proclamer les 24 Maires des Communes Membres pour siéger au Bureau Exécutif. Et les déclare installés.	UNANIMITE
2021-02-04	<b>ADMINISTRATION GENERALE – COMMISSIONS OBLIGATOIRES</b> Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	<b>DECIDER</b> De proclamer les 24 Maires des Communes Membres pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).	UNANIMITE
2021-02-05	<b>ADMINISTRATION GENERALE – COMMISSIONS OBLIGATOIRES</b> Désignation des membres de la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)	<b>DECIDER</b> 1° D'arrêter le nombre de membres titulaires de la Commission à 7, le Président et les Vice-Présidents ; 2° De désigner Madame QUES Isabelle en tant que Présidente de l'Association parentale de service de la personne avec handicap intellectuel (Unapei 66) au titre des Associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental et psychique.	UNANIMITE
2021-02-06	<b>ADMINISTRATION GENERALE – COMMISSIONS PERMANENTES</b> Désignation des membres des Commissions Permanentes suite à l'installation des nouveaux Conseillers Communautaires	<b>DESIGNER aux Commissions :</b> <b>AMENAGEMENT DE L'ESPACE – URBANISME / AGRICOLE / LOGEMENT</b> ▶ Jacques BAYONA et Jean-François DIAZ ; <b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> ▶ Jean-Luc LLANES et Guy NORMAND ; <b>ENVIRONNEMENT – ENERGIES RENOUVELABLES</b> ▶	UNANIMITE

		Jacques BAYONA ; <b>TOURISME - COMMUNICATION</b> ▶ Audrey JAMMET, Cécile DUPUY et Béatrice LAGACHE ; <b>ACTION ET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : ENFANCE-JEUNESSE / CONTRAT LOCAL DE SANTE</b> ▶ Audrey JAMMET, Christiane DURAND et Hélène CAUGANT. .					
2021-02-07	<b>ADMINISTRATION GENERALE - ORGANISMES EXTERIEURS</b> Désignation des membres de l'Etablissement Public Foncier Local Perpignan Pyrénées Méditerranée (EPFL)	<b>DESIGNER</b> Jacques BAYONA Titulaire Jean-François DIAZ Suppléant Membres de l'Assemblée Générale de l'EPFL.	UNANIMITE				
2021-02-08	<b>ADMINISTRATION GENERALE - ORGANISMES EXTERIEURS</b> Désignation des représentants à l'Agence d'Urbanisme Catalane Pyrénées Méditerranée (AURCA)	<b>DESIGNER</b> En tant que représentants de la Communauté de Communes à l' <b>AURCA</b> : <table border="1" data-bbox="1061 678 1800 818"> <thead> <tr> <th>TITULAIRE</th> <th>SUPPLEANT(E)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BAYONA Jacques</td> <td>Jean-François DIAZ</td> </tr> </tbody> </table>	TITULAIRE	SUPPLEANT(E)	BAYONA Jacques	Jean-François DIAZ	UNANIMITE
TITULAIRE	SUPPLEANT(E)						
BAYONA Jacques	Jean-François DIAZ						
2021-02-09	<b>ADMINISTRATION GENERALE - ORGANISMES EXTERIEURS</b> Désignation des délégués au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly (SMBVA)	<b>DESIGNER</b> En tant que délégué titulaire de la Communauté de Communes au <b>SMBVA</b> : Jacques BAYONA ;	UNANIMITE				
2021-02-10	<b>ADMINISTRATION GENERALE - ORGANISMES EXTERIEURS</b> Désignation d'un Délégué de l'Union Départementale Scolaire et d'Intérêt Social (UDSIS)	<b>DESIGNER</b> En tant que déléguée de la Communauté de Communes à l' <b>UDSIS</b> : Madame Béatrice LAGACHE	UNANIMITE				
2021-02-11	<b>ADMINISTRATION GENERALE - ORGANISMES EXTERIEURS</b> Désignation d'un Délégué au Pays de la Vallée de l'Agly	<b>DESIGNER</b> En tant que délégué titulaire de la Communauté de Communes au <b>PAYS DE LA VALLEE DE L'AGLY</b>	UNANIMITE				

2021-02-12	<b>ADMINISTRATION GENERALE – ORGANISMES EXTERIEURS</b> Désignation d'un Délégué au Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes	<b>DESIGNER</b> En tant que délégué suppléant de la Communauté de Communes au <b>Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes</b> : Monsieur Francis FOULQUIER	UNANIMITE
2021-02-13	<b>ADMINISTRATION GENERALE – ORGANISMES EXTERIEURS</b> Désignation du Représentant au Conseil Local en Santé Mentale	<b>DESIGNER</b> En tant que représentant de la Communauté de Communes au <b>Conseil Local en Santé Mentale</b> : Monsieur Francis FOULQUIER ;	UNANIMITE
2021-02-14	<b>ADMINISTRATION GENERALE – ORGANISMES EXTERIEURS</b> Désignation du représentant suppléant aux Assemblées de la SPL PERPIGNAN MEDITERRANEE	<b>DESIGNER</b> En tant que représentant suppléant de la Communauté de Communes à la <b>SPL PM</b> : Monsieur Jacques BAYONA	UNANIMITE
<b>POLE EAU ET ASSAINISSEMENT T</b>			
2021-02-15	<b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b> Demande à Monsieur le Préfet de déclarer d'utilité publique le traitement des eaux d'alimentation par filtration sur charbon actif du forage F3 à TRILLA	<b>DEMANDER</b> à Monsieur le Préfet de bien vouloir, prononcer l'autorisation requise au titre du Code de la Santé Publique pour la distribution de l'eau et son traitement ; <b>PRENDRE</b> l'engagement d'inscrire à son budget les crédits nécessaires à la réalisation du projet, aux frais de procédures, d'entretien, d'exploitation et de surveillance des installations, ainsi que ceux destinés à faire face aux travaux, aux grosses réparations et autres dépenses extraordinaires ;	UNANIMITE
2021-02-16	<b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b> Demande de retrait de la Commune de SOURNIA du SIVU du Conflent pour l'exploitation des services d'eau et d'assainissement collectif	<b>DEMANDER</b> au SIVU du Conflent de se prononcer sur le retrait de la Commune de Sournia ; <b>AUTORISER</b> Monsieur le Président à signer toute pièce ou document relatif à l'exécution de la présente délibération et à les transmettre à Monsieur le Préfet afin de mener à son terme cette procédure de retrait.	UNANIMITE

2021-02-17	<p><b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b>          Approbation de la modification des statuts du Syndicat pour l'Assainissement Non collectif (SPANC66)</p>	<p><b>APPROUVER</b> la modification des statuts du SPANC66.  <b>DIRE</b> que la présente délibération sera transmise au Préfet des Pyrénées-Orientales dans les conditions définies aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.</p>	UNANIMITE
2021-02-18	<p><b>EAU ET ASSAINISSEMENT – FINANCES</b>          Demande de subventions auprès du Conseil Départemental 66 et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre de la programmation des aides 2021 B</p>	<p><b>AUTORISER</b> les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental 66, dans le cadre de la programmation des aides 2020 B pour les opérations listées ci-dessus ;  <b>S'ENGAGER</b> à rembourser au Département et à l'Agence de l'eau un éventuel trop perçu ou la subvention perçue en cas de non-respect des obligations fixées par le Département et l'Agence de l'Eau ;  <b>PRENDRE</b> acte que :          - les opérations éventuellement subventionnées devront être engagées dans les deux ans qui suivent la date d'octroi des aides,          - la durée totale de validité des subventions est fixée à quatre ans,</p>	UNANIMITE
2021-02-19	<p><b>EAU ET ASSAINISSEMENT – PERSONNEL</b>          Création d'un emploi CUI-CAE / PEC (Parcours Emploi Compétences) à temps complet</p>	<p><b>AUTORISER</b> Le recrutement d'un CAE-CUI / PEC à temps complet (35/35ème), pour intégrer les Services Eau – Assainissement, acquérir des qualifications et exercer les fonctions d'agent d'exploitation au sein de l'EPCI.          Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 1 an.</p>	UNANIMITE

**TOURISME**

2021-02-20	<b>TOURISME</b> Création d'un Etablissement Public Local dénommé « Office du tourisme intercommunal du FENOUILLEDES » - <b>Approbation des STATUTS</b>	DECIDER de la création de l'Office du tourisme intercommunal du FENOUILLEDES dans les conditions exposées et répondant aux caractéristiques essentielles suivantes : - Forme : régie dotée de l'autonomie financière et chargées de l'exploitation d'un service public à caractère administratif - Compétence : tourisme - Budget annexe nomenclature M14  FIXER le montant de la dotation financière constitutive de la régie à 142 715€ pour 2021.  Il est proposé que le conseil communautaire se réserve le pouvoir de délibérer sur toutes les affaires de la régie.	UNANIMITE
2021-02-21	<b>TOURISME - FINANCES</b> Création du Budget Annexe SPA de l'Office de Tourisme Intercommunal du Fenouillèdes	CREER un Budget Annexe SPA de l'Office de Tourisme Intercommunal du Fenouillèdes abrégé « OTI du Fenouillèdes », non assujetti à la TVA	UNANIMITE
2021-02-22	<b>TOURISME – PERSONNEL</b> Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste d'agent contractuel à durée indéterminée	CREER le poste dont les caractéristiques sont les suivantes : ▶ Agent contractuel à durée indéterminée ▶ Temps complet ▶ Filière administrative - catégorie C (adjoint administratif) ▶ Fonction : conseillère en séjour ▶ Rémunération par équivalence – adjoint administratif 2 <sup>e</sup> classe  Les crédits correspondants sont inscrits au budget.	UNANIMITE

2021-02-23	<b>TOURISME</b> Actualisation des statuts du Syndicat Mixte du Train Rouge – Train Touristique du Pays Cathare et du Fenouillèdes	<b>APPROUVER</b> l'actualisation des statuts du Syndicat Mixte, <b>ADHERER</b> au Syndicat Mixte avec la communauté de communes Agly-Fenouillèdes, la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée	UNANIMITE
2021-02-24	<b>TOURISME</b> Election des représentants au Syndicat Mixte du Train Rouge – Train Touristique du Pays Cathare et du Fenouillèdes	<b>DECIDER</b> de CONFIRMER ses représentants ( <b>ou d'ELIRE de nouveaux représentants</b> ) au Syndicat Mixte : <b>6</b> délégués titulaires : 1. FOURLON Jean-Pierre ; 2. CHARLES Chivilo ; 3. DELONCA Michel ; 4. JOMOTTE Vanessa ; 5. FAYT Thierry ; 6. DEULOFEU Gilles.  <b>3</b> délégués suppléants : 1. MAZEROLES Michel ; 2. DURAND Christiane ; 3. DIAZ Jean-François	UNANIMITE
<b>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT</b>			
2021-02-25	<b>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT</b> SITE IMERYS ST PAUL DE FENOUILLET - Bail Emphytéotique avec CAP SOLAR 71 pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la parcelle B 3690	<b>DECIDER :</b> - D'autoriser le Président à signer avec la Société CAP SOLAR 71 un Bail Emphytéotique, d'une durée de 35 ans, prorogable pour une durée de 2 fois 10 ans, avec paiement d'une redevance annuelle de HUIT MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS (8 550 € indexée), pour la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur la parcelle B 3690 d'une contenance de 2 ha 25 a 20 ca ; - D'autoriser Monsieur le Président à	UNANIMITE



		<p>apporter toutes précisions ou modifications non substantielles sur ledit projet et signer toute pièce afférente à l'implantation de la centrale photovoltaïque ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Précise que la recette en résultant sera inscrite au Budget Principal 2021 et suivant, au chapitre 75 de la Section de Fonctionnement, article 7588.</li> <li>-</li> </ul>	
<b>POLE AMENAGEMENT – DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - ECONOMIE</b>			
2021-02-26	<p><b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – FINANCES</b> Participation Financière 2021 à l'Association Départementale de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (<b>ADELFA</b>)</p>	<p><b>APPROUVER</b> l'allocation d'une subvention de 350 € à l'ADELFA ;</p>	UNANIMITE
2021-02-27	<p><b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – FINANCES</b> Soutien financier au projet de « lancement d'une association de cyclotourisme, de sensibilisation à l'environnement et de promotion du territoire » par l'Association Cathar'Cycles <b>Modification de l'Affaire 33 du 10/02/2021.</b></p>	<p><b>APPROUVER</b> l'attribution d'une subvention de 2 540.68 € à l'Association Cathar'Cycles à TAUTAVEL.</p>	UNANIMITE
2021-02-28	<p><b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - FINANCES</b> Soutien financier au projet de création d'une Brasserie artisanale « La Batteuse » et boutique par Madame Alette BOURG</p>	<p><b>APPROUVER</b> l'attribution d'une subvention de 3 375 € pour la création d'une brasserie artisanale et d'une boutique des produits de l'artisanat du Fenouillèdes à CAUDIES-DE-FENOUILLEDES, sous-réserve de la validation du projet par le Comité de programmation (opportunité) GAL Pays de la Vallée de l'Agly</p>	UNANIMITE

<p>QD N°01 du 01.04.2021</p>	<p><b>TOURISME - FINANCES</b> Lancement d'une « Etude visant à un inventaire général du patrimoine culturel et historique du Fenouillèdes », et demande de Subventions auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et de l'Europe</p>	<p><b>APPROUVER</b> la demande d'une aide départementale de 20% de la dépense, et ce au titre de la valorisation du Patrimoine ; <b>APPROUVER</b> le plan de financement HT relatif à l'opération ; <b>AUTORISER</b> le Président à demander des subventions dans le cadre du Pays de la Vallée de l'Agly en vue de l'obtention de financements européens ;</p>	<p>UNANIMITE</p>
<p>QD N°02 du 01.04.2021</p>	<p><b>PERSONNEL</b> Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement (en application de l'Article 3-1 de la Loi N°84-53 du 26/01/1984)</p>	<p><b>DECIDER</b> - d'autoriser Monsieur le Président à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles en utilisant les services du CDG 66 (art 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) ;</p>	<p>UNANIMITE</p>